

II. — ÉTUDE HISTORIQUE DU TIERS-ORDRE AU CANADA (SUITE)

19. — *St. Anaclet* : Sans succès jusqu'à présent. Je me propose de revenir encore à la charge.

20 — *St. Eloi* : 1 professe : 3 novices.

21. — *Grande Rivière* : Profes 15 : novices 38.

22. — *St. Mathieu* : 28 novices.

Ces commencements, comme on le voit, sont en effet, bien modestes. C'est le grain de sénévé : il deviendra un grand arbre.

Je me proposais d'aller seconder les bons désirs de Mgr. le vicaire général, lorsque la mort vint l'enlever à l'affection de tous ceux qui l'avaient connu. Le profit d'une visite d'au moins trois mois dans le diocèse, pour la propagation du Tiers-Ordre, fut ajourné pour le moment, et depuis, des occupations toujours croissantes nous empêchèrent de réaliser notre désir.

Mais Dieu soit béni : le temps a marché, les congrégations primitives ont grandi, d'autres se sont formées, et actuellement nos Révérends Pères Capucins qui ont occupé la mission (très pauvre) de Ristigouche, feront connaître rapidement dans le catholique et pieux Diocèse de Rimouski les merveilles que la divine Providence opère dans les âmes, par l'établissement et la diffusion du Tiers-Ordre de la Pénitence institué par saint François d'Assise.

Monseigneur Cyrille Légaré, Vicaire Général, nous écrivait en date du 1 juillet 1889 :

Mon T. R. Père,

Son Eminence est en visite pastorale : Elle ne sera de retour que le 19 de ce mois.

Je sais que S. E. s'occupe de recueillir les statistiques que vous disiez. A son retour, Elle sera heureuse de vous les transmettre

La mort devait aussi nous ravir cet homme de bien, notre protecteur et ami, si dévoué à l'œuvre du Tiers-Ordre, mais il eut la consolation, avant d'aller là-Haut recevoir l'éternelle récompense de ses bonnes œuvres, de voir les prémices d'une magnifique efflorescence du Tiers-Ordre, dans l'archidiocèse de Québec.

Durant la retraite ecclésiastique de 1889, Son Eminence m'invita paternellement à faire aux vénérables curés du Diocèse